



Les CFF concluent des contrats de renouvellement de la voie

Pour faire face à l'augmentation du volume des travaux, les CFF collaborent depuis 2016 avec des partenaires pour rénover les voies. Des contrats-cadres ont été attribués pour la première fois en 2019 et 2020. Les adjudicataires pour les années 2023-28 ont été publiés sur SIMAP le 5 janvier 2022.

© 05.01.2022 | ↻ 05.01.2022 | Texte: Jasmin Huwyler | Photos: SBB/CFF/FFS

Le 5 janvier 2022, les CFF ont conclu des contrats avec trois partenaires stratégiques pour le renouvellement du réseau ferroviaire pour les années 2023 à 2028. Les marchés sont adjugés au **consortium Vanoli**, au **consortium Scheuchzer SA** et au **consortium Rhomberg Sersa Rail Group**. Les entreprises organisées en consortium fournissent des prestations globales dans le domaine de la construction de voies et de la technique ferroviaire en tant qu'entreprise générale ou totale sous la maîtrise d'ouvrage des CFF. Dans le cadre de ces contrats de coopération, environ 200 kilomètres de voie ferrée, 80 kilomètres de banquettes et 40 kilomètres de drainage des voies ainsi que 80 appareils de voie seront renouvelés entre 2023 et 2028. Le volume total du contrat s'élève à 310 millions de francs. Les CFF continuent à fournir des prestations dans différents domaines de la technique ferroviaire et organisent, par l'intermédiaire de CFF Cargo, les livraisons et l'élimination de matériel pour les rails, les traverses, les marchandises en et les matériaux de construction des voies.

Des coopérations qui ont fait leurs preuves depuis 2016

Depuis 2016, pour faire face à l'augmentation du volume des travaux, certains projets dans le domaine de la voie ferrée sont réalisés selon des modèles de coopération. Depuis 2020, ils ne font plus l'objet d'appels d'offres individuels, mais sont mis en œuvre par le biais de contrats-cadres pluriannuels. Avec ces nouveaux contrats de coopération, les CFF franchissent une nouvelle étape après le premier appel d'offres de 2019, lors duquel un volume de commande de 87 millions de francs a été adjugé, et le deuxième appel d'offres de 2020, avec un volume de commande de 31 millions de francs. Jusqu'à présent, les adjudications du premier et du deuxième appel d'offres ont été attribuées à Rhomberg Sersa Rail Group, au groupe d'entreprises Vanoli, ainsi qu'à Walo Bertschinger AG et Spitzke SE.

Plus efficaces et ciblés grâce aux contrats-cadres

Avec les contrats-cadres, un grand nombre de projets sont confiés à un ou plusieurs entrepreneurs dans le cadre d'une seule procédure d'appel d'offres. Cela permet d'optimiser la collaboration avec les partenaires de coopération et d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des travaux dans le domaine de la voie ferrée. Dans ces nouvelles coopérations, les CFF misent sur l'innovation, la durabilité et la numérisation, notamment avec BIM et les contrôles de qualité numérisés.

L'objectif est d'optimiser l'acquisition de prestations de travaux de construction et la collaboration avec les entreprises de construction de voies ferrées et de réduire ainsi de manière significative les coûts par mètre de renouvellement des voies. En outre, il s'agit d'obtenir un volume de mandats optimal au sein des CFF, qui permette d'exploiter de manière rentable les ressources propres nécessaires pour se concentrer sur les tronçons critiques du réseau et de conserver durablement le savoir-faire dans tous les processus. Il s'agit de maîtriser ensemble le volume de construction et d'entretien à venir, afin de garantir à l'avenir également une exploitation ferroviaire sûre et ponctuelle à tout moment.